

Réf: Dossier N° : 55827

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AD PHYTO »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Cité des Arts, LOT 28, ILOT 2, Imb.
derrière la Pharmacie COMOIE-P.28, 05 BP 631 CIDEX 05**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: « AD PHYTO » .

Objet: Commerce général, Vente d'engrais et de produits phytosanitaires ; Distribution de produits agroalimentaires ; Distribution de marchandises ; Transit et Transport ; Prestations de services divers ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Cité des Arts, LOT 28, ILOT 2, Imb.
derrière la Pharmacie COMOIE-P.28, 05 BP 631 CIDEX 05**

GERANT: Monsieur DAO ALI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27644 du 22/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24850 du 22/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

